

Le Quotidien dit à son tour :

“ On dirait vraiment que les prêtres ont perdu toute liberté individuelle depuis que les libéraux ont réussi, malgré eux, à s'installer au pouvoir à Ottawa par l'entremise des faux billets américains :

“ Si un membre du clergé ose élever la voix, non seulement pour exprimer une opinion personnelle, mais même l'opinion d'autrui, la presse libérale s'acharne contre lui et sous la forme d'une avalanche d'injures lui signifie explicitement de se taire.

“ C'est ce que vient de faire l'*Electeur* à l'adresse de M. l'abbé Gosselin, le distingué directeur de la *Semaine Religieuse* qui a eu le malheur de résumer en quelques lignes un article de la *Vérité* au sujet du programme du parti libéral. ” (1)

M. l'abbé F.-X. Bélanger

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. l'abbé F.-X. Bélanger, curé de Saint-Augustin, décédé le 12 du mois courant, à l'âge de quarante-cinq ans.

Né à Charlesbourg le 6 juin 1851, M. Bélanger fut ordonné le 2 juin 1878, après avoir fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec.

Prêtre auxiliaire du Séminaire de 1878 à 1880 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, de 1880 à 1888 ; chapelain de l'Hospice des Sœurs de la Charité pendant un an, il fut nommé curé de Saint-Augustin en 1889.

Sa carrière n'a pas été longue, mais elle a été bien remplie et véritablement sacerdotale.

Il était un de ces prêtres modestes, pieux et zélés qui font le bien sans sonner de la trompette. Séminariste toujours exemplaire, il ne pouvait manquer d'être un prêtre modèle, et nous savons que la paroisse de Saint-Augustin comprend la perte qu'elle vient de faire.

Les funérailles de M. Bélanger ont eu lieu à Saint-Augustin, le 17 août, en présence d'un grand nombre de confrères et de tous les paroissiens.

Il appartenait à la Société Saint-Joseph ainsi qu'à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Nous prions nos abonnés de ne pas l'oublier dans leurs prières.

(1) Si nous n'avons pas remercié le *Quotidien*, la semaine dernière, c'est parce que nous n'avons lu son article qu'au retour de notre retraite. Il a droit à notre reconnaissance et nous le remercions sincèrement.